

BILAN D'ACTIVITÉ du CODESEN

2020



1. Préambule
2. Travaux 2020
3. Budget et moyens
4. Liste des membres

Soutenu par :



1. PREAMBULE

Le **CO**nseil de **D**éveloppement **E**conomique **S**ocial et **EN**vironnemental du pays de Saint-Malo constitue un organe consultatif, un cadre de discussion et de proposition permettant l'implication des acteurs socio-économiques aux réflexions, projets et actions, conduits à l'échelle du pays et des Communautés du pays, par les élu·es locaux.

Lancé dans le prolongement de la démarche de révision du projet de territoire 2012-2013, il s'appuie sur deux organes : une assemblée et un bureau.

Deux missions principales pour ses membres :

- **Représenter l'expression de la société civile** en émettant des avis sur les politiques publiques, projets de territoire, schémas d'aménagement, etc. menés par les collectivités locales.
- **S'auto-saisir de sujets afin de les porter à la connaissance des élus et du grand public.**

Organisation :

- Un bureau et une assemblée
- 5 sections :
 - Sections issues de la démarche de révision du projet de territoire*
 - Section 1 - Economie Emploi Formation
 - Section 2 - Habitat Construction Logement Aménagement
 - Section 3 - Transport Déplacement Infrastructure
 - Section 4 - Santé Culture Sport
 - Section 5 - Energie Mer Littoral Foncier

L'assemblée rassemble les personnes (hors élus communautaires et agents publics) qui ont participé, participent ou souhaitent participer aux travaux du pays, dans le cadre de ses commissions, comités et groupes de travail. **Composée de 130 structures et « citoyen·nes motivé·es », elle représente aujourd'hui plus de 220 personnes.**

Ses membres sont régulièrement sollicités pour exprimer leurs avis sur différentes thématiques ou projets menés à l'échelle du pays et des Communautés : l'aménagement du territoire, les priorités de développement, la mobilité, l'agriculture, la planification énergétique, etc.

Le bureau est l'organe opérationnel du CODESEN. Il est composé de vingt-et-un acteurs socio-économiques, représentatifs des 5 sections. **Ses membres sont étroitement associés aux travaux conduits par le pays : orientations stratégiques, aménagement, etc. Il exprime la voix de la société civile par la réalisation de contributions notamment, et assure un lien entre les membres de l'assemblée et les élu·es.**

La Charte de fonctionnement du CODESEN est disponible sur le site internet du pays, rubrique [Qui Sommes-nous > CODESEN](#)

2. LES TRAVAUX 2020

La concertation en chiffres. 2020 c'est ...

- ✓ **6** réunions du Bureau :
 - Thèmes de travail : relance thématique sur le LEADER, territoire zéro chômeur, design thinking, actions du projet de territoire du pays de Saint-Malo, projets locaux éligibles à l'appel à projets ESS du Conseil Départemental du 35, préparation d'une AG, plan d'actions pour atteindre la parité, mise à jour de la charte de fonctionnement, lien avec le pays de Saint-Malo sur le mandat 2020-2026
 - Contrat de partenariat Région pays (CUP)
 - Fond Européen pour les Affaires Maritimes et de la Pêche (FEAMP) (CML)

- ✓ **5** réunions du Comité Unique de programmation (CUP), instance chargée de sélectionner les projets bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre du Contrat de partenariat. + **2** consultations écrites.
 - **1** évaluation produite sur le dispositif LEADER pour la période 2014-2020

- ✓ **4** réunions de la Commission Mer et Littoral (CML), instance chargée de sélectionner les projets bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP).

- ✓ **2** auto-saisines sur des thématiques que les membres du CODESEN ont souhaité porter à la connaissance des élus et du public :
 - Procédé *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée* d'ATD Quart-Monde
 - **1** première réunion du groupe de travail
 - Soutien aux productions alimentaires locales
 - **1** recensement des alternatives disponibles lors de chaque confinement et **1** courrier envoyé à l'ensemble des maires du territoire

- ✓ **2** co-Présidents élu·es le 26 Novembre 2020 et **1** nouveau pas vers l'objectif de parité femmes-hommes au sein de l'instance.

- ✓ **1** rencontre avec le Président du pays de Saint-Malo pour définir les modalités de concertation sur le mandat 2020-2026
 - Chaque commission de travail des élu·es du pays de Saint-Malo intègre désormais **2** membres du CODESEN

- ✓ **1** thématique abordée lors d'un temps de concertation organisé par le Pays de Saint-Malo dans le cadre de son Projet de Territoire :
 - Etude sur les potentiels énergétiques locaux – **1** temps d'échanges

- ✓ **2** thématiques abordées lors de temps de concertation organisés par la C.C. Côte d'Emeraude :
 - Les défis de la mobilité du futur – **1** temps d'échanges

- Le Plan Climat Air Energie – 1 consultation en ligne
- ✓ **1** thématique abordée lors d'un temps de concertation organisé par Saint-Malo Agglomération :
 - Structuration d'une filière bois énergie - 1 temps d'échanges
- ✓ **21** éditions de la lettre d'info envoyée tous les **15** jours aux membres du CODESEN qui ont permis de relayer environ **80** évènements en lien avec la concertation, le débat, le partage d'expériences sur le pays de Saint-Malo et en Bretagne.
- ✓ **4** nouvelles membres au sein du Bureau - **7** nouveaux membres au sein de l'assemblée
- ✓ **3** travaux/réflexions programmés en cours d'année et pour lesquels le CODESEN n'a pas été sollicité pour le moment :
 - La participation à la mise en œuvre du projet de territoire du PETR du pays de Saint-Malo, notamment sur **3** actions ciblées (mobilité, métiers en tension, cartographie offre de santé)
- ✓ **1** échange de bonnes pratiques organisé par le Réseau des conseils de développement bretons
 - La Facilitation de territoire – Suite à une formation dispensée par le collectif Collporterre
- ✓ **1** temps de concertation organisé par la Région Bretagne :
 - Le rôle des Conseils de développement dans la mise en œuvre de la BreizhCop et les futures contractualisations.
- ✓ **5** avis formulés dans le cadre de l'appel à projets ESS du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine :
 - Projet d'un site internet faisant la promotion des circuits-courts, des savoir-faire locaux, du commerce et de l'emploi local sur le territoire « Rance-Emeraude » - « Surmazonne.bzh » Porté par l'association AgendaOu
 - Projet d'atelier de transformation alimentaire collaboratif – Porté par l'association OCTAV
 - Projet d'éco-centre au sein de l'éco-hameau de la Bigotière à Epiniac – Porté par la (future) SCIC Le Ruisseau
 - Projet d'étude d'opportunité pour créer un tiers-lieu (espace de travail et d'activités partagés) dans le but d'améliorer la Zone d'Utopies Utiles à la Transition (Z.U.U.T) actuellement en activité à Dol-de-Bretagne – Porté par l'association La Passerelle.
 - Mise en place d'une composterie ou plateforme locale de transformation des déchets verts, à vocation démonstrative et pédagogique – Porté par l'association Compost'tout qui agit en faveur d'une gestion locale des bio-déchets.

Lien avec le PETR et les Communautés du pays de Saint-Malo

- ✓ La loi NOTRe du 7 Août 2015 stipule que « *toute intercommunalité de plus de 20.000 habitants doit se doter d'un Conseil de Développement* » (individuel ou mutualisé).
- ✓ La loi Engagement & Proximité du 27 décembre 2019 stipule depuis que cette obligation ne vaut plus que « pour les intercommunalités de plus de 50.000 habitants ».
Les 4 Communautés du pays de Saint-Malo ont délibéré en 2017 pour acter la poursuite de la concertation locale à l'échelle du pays par le biais du CODESEN.
- ✓ A travers les nominations de nouveaux membres intégrant le Bureau, le CODESEN veille à aller vers une représentation équilibrée de chaque EPCI. **Poursuite en 2021.**

Loi Egalité et Citoyenneté

- ✓ La loi Egalité et Citoyenneté du 27 Janvier 2017 impose la parité femmes-hommes dans les instances de démocratie participative et la représentation des différentes tranches d'âge.
- ✓ Depuis Septembre 2018, les membres du Bureau privilégient systématiquement les candidatures féminines lors des renouvellements du Bureau. Au 17/12/2020, la démarche continue de porter ses fruits : 29,07 % de femmes au sein de l'Assemblée (28,6 % en 2019), 33,3 % de femmes au sein du Bureau (21 % en 2019). **Poursuite en 2021.**
- ✓ Les membres du Bureau ont adopté un plan d'action visant à atteindre la parité femmes-hommes au sein du CODESEN. Il a été en partie mis en œuvre en 2020 et sera poursuivi en 2021.
 - *Modifier le fonctionnement du Bureau du CODESEN :*
 - *Mettre en place une co-Présidence paritaire*
 - *Réserver 10 places pour les femmes, 10 places pour les hommes*

A l'occasion du renouvellement de la Présidence pour la période 2020-2022, une co-Présidence paritaire a été élue : Françoise GATIER / Pascal LECLER

Depuis Novembre 2020, les membres du Bureau ont fait le choix d'élargir le nombre de membres de 20 à 21 afin d'atteindre dès que possible la parité femmes-hommes sans pour autant casser la dynamique préalablement établie au sein du Bureau.

- *Contact par mail/courrier l'ensemble des membres du CODESEN pour proposer aux structures (entreprises, associations, organismes divers) de nommer un binôme femme-homme.*
- *Contact les Communes/Communauté de communes leur demander des suggestions d'actrices et acteurs du territoire susceptibles d'être intéressé-es par le CODESEN*

Les membres du Bureau souhaiteraient privilégier une réunion de l'assemblée du CODESEN pour échanger sur ces sujets. Réunion qui a été reportée à 2021 compte tenu du contexte sanitaire. **Poursuite en 2021.**

Contrat de partenariat région pays : participation à la mise en œuvre du contrat et au FEAMP

- ✓ Suite à la co-signature en 2015 du Contrat de partenariat Région-pays, un Comité unique de programmation a été mis en place en 2016. Ce comité est chargé de la mise en œuvre du contrat

de partenariat et a pour fonction d'auditionner les porteurs de projet et de décider de l'octroi des aides. Il est composé de 49% de membres publics et de 51% de membres privés issus du Conseil de développement. Ce comité s'est réuni 6 fois en 2020. **Poursuite en 2021. Une réunion le 3^{ème} mercredi de chaque mois est déjà planifiée pour ce comité.**

- ✓ Dans le cadre de la gestion du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche), les pays de Saint-Malo et de Dinan ont déposé une candidature commune qui a été validée par la Région Bretagne. Une commission Mer et Littoral a été constituée en 2016-2017, avec des représentants titulaires et suppléants des principales organisations locales liées à la mer et au littoral (pêcheur, conchyliculteur, transporteur...), ainsi que des représentants des conseils de développement avec pour mission de présélectionner les porteurs de projets éligibles au FEAMP. La commission a été installée le 16 Janvier 2018 et s'est réunie 4 fois en 2020. **Poursuite en 2021. Les réunions sont mises en place en fonction des projets présentés ou des besoins d'animation.**

Dispositif LEADER : relance thématique et évaluation

- ✓ Suite au constat dressé par les membres publics et privés du CUP d'un manque de projets éligibles au fond LEADER et effectivement déposés sur les thématiques « Agriculture », « Mobilité » et « Services à la personne », le Bureau du CODESEN a interpellé les élu·es locaux sur la nécessité d'échanger avec les acteurs professionnels et associatifs concernés. L'objectif était de faire émerger des projets sur ces thématiques peu/pas pourvues.



- ✓ Le 04 Mars 2020, des ateliers d'échanges ont été organisés avec des acteurs professionnels et associatifs concernés par les thématiques pré-citées afin de faire émerger des projets susceptibles d'être éligibles aux fonds LEADER.

Poursuite en 2021 des réflexions liées à une meilleure communication à propos des fonds européens auprès des porteurs de projets potentiels.

- ✓ Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif LEADER, les membres privés du Comité Unique de Programmation ont été sollicités par les services du pays de Saint-Malo pour évaluer le dispositif ainsi que le fonctionnement du CUP pour la période 2014-2020 par le biais de questionnaires individuels.
- ✓ Les membres du Bureau du CODESEN ont souhaité apporter un avis collectif sur le dispositif en complément des questionnaires individuels. Il en ressort :
 - des constats communs : méconnaissance du dispositif auprès des porteurs de projets potentiels, complexité du montage de dossier, difficulté d'accès au financement, un montant plancher qui prive le territoire de « petits » projets,
 - mais également des propositions : nécessité de communiquer sur les fonds, aider plus particulièrement des projets qui ne sont pas soutenus par une collectivité, disposer d'un bilan des projets qui ont reçu une aide, diminuer/supprimer le montant plancher.

Contribution *Projet de loi Décentralisation, Différenciation, Déconcentration*

- ✓ Dans le cadre du projet de loi Décentralisation, Différenciation, Déconcentration, un temps d'échanges et de débats a été organisé par Région, à l'initiative de Jacqueline GOURAULT,



Ouest-France®

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Julien DENORMANDIE, alors Ministre chargé de la Ville et du Logement.

- ✓ Pour la Bretagne, celui-ci a eu lieu le 03 février 2020 à Pontivy. Une membre du Bureau du CODESEN a répondu positivement à l'invitation de la Préfecture de Bretagne pour apporter sa contribution lors de ces échanges.

Groupe de travail *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée*

- ✓ A l'appel du collectif *Chômeurs et Précaires Ensemble Solidaires du pays malouin*, le Bureau du CODESEN s'est intéressé au procédé Territoire Zéro Chômeur à la fin de l'année 2019.

- ✓ Après une visite de terrain (Pipriac & Saint-Ganton (35)) et la promotion d'une projection-débat dédiée à ce dispositif en 2019, un groupe de travail a été mis en place en 2020.

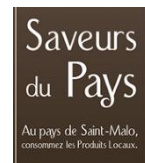


- ✓ Il s'est réuni le Mardi 30 Juin 2020 avec en son sein : des représentant.es du collectif *Chômeurs et Précaires Ensemble Solidaires du pays malouin*, des membres du CODESEN et du Conseil de développement de Dinan Agglomération, des représentant.es de Pôle Emploi, de la Mission Locale du pays de Saint-Malo, ainsi que des élu.es du territoire intéressé.es par le dispositif.
- ✓ La loi relative à une 2nde expérimentation a été votée à l'automne 2020 et elle permet à 50 nouveaux territoires d'être éligibles pour la prochaine période.

Poursuite en 2021 pour connaître la volonté des élu.es à faire émerger un territoire candidat sur le pays de Saint-Malo.

Soutien *Productions alimentaires locales*

- ✓ Le 1^{er} confinement a pris beaucoup de monde de court, notamment les producteurs et pêcheurs locaux. Les membres du CODESEN ont souhaité faciliter la vente de produits locaux en communiquant sur les alternatives disponibles sur le territoire (« click and collect », paniers locaux, AMAP, vente directe, etc.).
- ✓ Cela a été réalisé par le biais de la lettre d'info du CODESEN ainsi que par un courrier adressé aux 71 maires des communes du territoire.
Poursuite en 2021 avec l'envoi du listing actualisé tous les 15 jours par le biais de la lettre d'info.



Lettre d'informations du CODESEN

- ✓ Depuis 2019, les membres du CODESEN sont destinataires d'une lettre d'informations envoyée par mail tous les 15 jours. Celle-ci a permis en 2020 de relayer environ 80 événements en lien avec la concertation, le débat, le partage d'expériences, etc.
- ✓ Son objectif est de permettre à un maximum de personnes d'avoir connaissance de ces RDV et d'y participer afin d'améliorer les échanges de bonnes pratiques, de contribuer au lancement d'un projet collectif et pourquoi pas d'initier ce même type de RDV. **Poursuite en 2021 sur un rythme similaire.**
- ✓ En 2020, le contenu de la lettre d'info s'est élargi pour intégrer des informations liées à la crise sanitaire : soutien aux productions alimentaires locales, mesures de soutien aux entreprises et aux associations, prévention contre les violences intrafamiliales.
- ✓ Cette lettre d'informations a notamment permis de relayer le soutien apporté par le bureau du CODESEN à certaines initiatives locales :
 - Projet de création d'un site internet de mise en valeur des productions locales,
 - Projet « littoral bas carbone » avec la mise en place de transports de marchandises entre ports bretons via des caboteurs hybrides.

Contribution *Projet de Territoire du pays de Saint-Malo*

- ✓ Le Projet de Territoire du pays de Saint-Malo a été mis à jour au cours de l'année 2018 avec la participation active des membres du CODESEN lors de l'AG 2018 et d'une Conférence des Maires.
- ✓ En 2020, le CODESEN a été associé à la mise en place d'une première action avec la participation de 2 membres du Bureau au sein du Comité de pilotage :
 - Etudier les potentiels énergétiques locaux.
- ✓ **Poursuite en 2021.** Une 2nde action aurait dû démarrer à la fin de l'année 2020 (Construire une demande collective en direction de la Région Bretagne en matière de transport public) mais les temps de concertation liés ont été reportés du fait du contexte sanitaire. Deux autres actions du projet de territoire restent à démarrer :
 - Créer des actions ciblées sur les métiers en tension,
 - Partager une position commune sur la cartographie optimale de l'offre de santé du point de vue hospitalier.

Participation au réseau des Conseils de développement

Les 24 Conseils de développement bretons sont associés dans un réseau, permettant les échanges d'expérience et d'outils, favorisant leur rôle d'experts locaux.

Travaux suivis par le CODESEN :

- ✓ Suivi de la contractualisation avec le Conseil Régional et mise en œuvre des CUP (16/10 à Rennes)
 - ✓ Impacts de la loi *Engagement & Proximité* sur l'organisation des conseils de développement
 - ✓ Partage suite à une formation à la Facilitation de territoire (12/10)
- Poursuite de l'implication au sein du réseau en 2021.**

Renouvellement de l'assemblée et du bureau

- ✓ L'assemblée du CODESEN compte 7 nouveaux membres :
 - Pascale JOLY, Mission locale du pays de Saint-Malo
 - Axel HERVE, Association Participative Environnemental, La Richardais
 - Laurent HESRY, Emeraude Habitation
 - Christine KERVENNIC, Citoyenne
 - Isabelle THOMAS, Association Breizh Mer
 - Marilyn BOURQUIN, Emeraude Habitation
 - Yves GODIER, Cabinet Yves Godier
- ✓ Le bureau du CODESEN a été en partie renouvelé suite à l'intégration de membres de l'assemblée :
 - Joëlle HEDOU, Citoyenne
 - Pascale JOLY, Mission locale du pays de Saint-Malo
 - Christine KERVENNIC, Citoyenne
 - Isabelle THOMAS, Association Breizh Mer
- ✓ Un travail de mise à jour de la liste des membres de l'assemblée est également mené tout au long de l'année, en fonction des changements effectués au sein des différents organismes représentés (associations, entreprises, organismes divers, etc.)

3. BUDGET ET MOYENS

Budget 2020

Dépenses	Montants	Recettes accordées	Montants	Taux
	TTC		TTC	
Charges à caractère général <i>Dont :</i> - Location immobilière - Maintenance - Fournitures - Adhésion au Réseau des conseils de développement bretons	16 174,94 €	Région Bretagne	25 000,00 €	51,26 %
		Pays de Saint Malo	23 770,99 €	48,74 %
Charges de personnel <i>Dont :</i> - Chargé de mission Animation (0,67 ETP) - Assistant administratif (0,34/8,7 ETP) - Directeur (0,34 / 8,7 ETP) - Charges patronales	32 596,05 €			
TOTAL	48 770,99 €		48 770,99 €	100 %

Depuis 2018, le Pays de Saint-Malo divise l'ensemble des coûts de fonctionnement sur l'ensemble de ses missions au prorata des équivalents temps plein afin d'évaluer de manière très précise le coût de chacune de ses actions. Cela implique l'affectation de charges à caractère général supplémentaires au CODESEN, charges qui étaient auparavant incluses au budget général.

Moyens

Pour fonctionner le CODESEN dispose de moyens alloués par le pays de Saint-Malo :

- ✓ un chargé de mission à temps partiel (0.67 ETP),
- ✓ un outil intranet, une page internet et une lettre d'information bi-mensuelle,
- ✓ une aide du Conseil régional à hauteur de 25 000 €, sur présentation de budget prévisionnel (80% maximum).

4. LISTE DES MEMBRES

Composition du Bureau du CODESEN, au 17 Décembre 2020.

Prénom	Nom	Organisme
Secteur Economie-Emploi-Formation		
Pierre-Yves	CHEVALIER	CCI Ille-et-Vilaine Délégation Saint-Malo
Michaël	CORLOU	Auto-entrepreneur
Valérie	FRIBOLLE	CCI Ille-et-Vilaine Délégation Saint-Malo
Jean-Luc	GRIFFON	Professionnels du tourisme Dinard Côte d'Emeraude
Pascale	JOLY	Mission Locale du pays de Saint-Malo
Christine	KERVENNIC	Citoyenne
Dorian	MARIE	Association Des Idées Plein La Terre
Secteur Habitat-Construction-Logement-Aménagement		
Jean-Christophe	BETTLER	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Joëlle	HEDOU	Citoyenne
Secteur Transports-Déplacements-Infrastructures		
Françoise	GATIER	Association 6 J'ose
Xavier	GEORGELIN	Société EVEN
Jean-Pierre	ROUSSEAU	Association A Vélo Malo
Secteur Santé-Culture-Sports		
Loïc	FREMONT	Association Si tous les Ports du Monde
Pierre	LEFILLEUL	Union Départementale des Associations Familiales
Serge	MILLET	Association Familles rurales
Jean	SMITH	Comité Départemental Olympique et Sportif
Secteur Energie-Mer-Littoral-Foncier		
Marion	CHALOT	Crédit Agricole Ille-et-Vilaine
Christophe	GALLAIS	Association La Peniche Saint-Malo
Pascal	LECLER	Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins
Jean-Baptiste	MAINSARD	Chambre d'agriculture
Isabelle	THOMAS	Association Breizh Mer

Lors de la réunion du Bureau du 26 Novembre 2020, Madame Françoise GATIER, représentante de l'association 6 J'ose et Monsieur Pascal LECLER, Président du Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins, ont été élus co-Présidents du CODESEN pour 2 ans.

La liste des membres de l'assemblée du CODESEN est disponible sur le site internet du pays, rubrique [Qui Sommes-nous > CODESEN](#)